

Pour cette randonnée, je me suis amusé à réaliser ce tracé autour des croix et autres statues dans la Vallée des Vaux. A découvrir pour la beauté du paysage.

Durée	4h 55	Difficulté	Moyenne
Distance	13,50 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	380 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	374 m	Commune	Saint-Martin-sous-Montaigu (71640)
Point haut	412 m		
Point bas	214 m		



Trace n° 85727

Description

En arrivant à St-Martin-sous-Montaigu, traverser le village et tourner à droite au niveau du panneau "Randonnées" parking.

Prendre le GR® par la rue du Clos de Montaigu. En arrivant sur la route de la croix Reuchou tourner à gauche puis à droite à la première intersection (rue des Maronniers). Au croisement tourner à gauche puis à droite rue du Clos. Au croisement suivant, aller-retour possible jusqu'à la croix sur la gauche. Continuer en empruntant la rue de Suzeau.

Au croisement avec la D48, tourner à gauche. Une centaine de mètres plus loin, tourner à droite. Vous suivez le GR®, en bordure de vigne. A une bifurcation(1), prenez le chemin de gauche (GR®), qui entre en forêt un peu plus loin. Après un coude sur la droite, tourner à gauche(2) tout en suivant l'indication GR®. Après un autre coude à droite, tourner à nouveau à gauche. Continuer jusqu'à la croix (cote 406). A la croix, continuer tout droit pendant environ 150m: vous allez apercevoir un sentier sur la droite.

Emprunter ce sentier et quitter le GR®. Le sentier vous fait redescendre. En apercevant la statue, continuer à droite la descente jusqu'à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes(3). Remonter jusqu'à la statue(4) où se trouve un mur d'escalade.

Reprenez le chemin en face de vous, tourner à gauche et monter ce chemin jusqu'au croisement(5). Au croisement, tournez à gauche et descendez le chemin (attention chemin très glissant par temps humide). A la croix(6), vous arrivez à St-Denis-de-Vaux. Tournez alors à gauche et prendre la rue des plantes jusqu'au monument et à l'ancien cimetière. Tournez alors à droite(7) et prendre la rue de la côte chalonnaise. A l'intersection, tournez à droite rue du meix de la croix (vous passez derrière l'église). Tournez à gauche au croisement, dans la rue des Monestier, puis à gauche rue du meix d'anteu. Au croisement, suivez la rue du lavoir jusqu'à la croix.

(8) A la croix, tournez à droite et empruntez le sentier (par temps humide vous pouvez continuer tout droit et tourner à droite en suivant la route). A la fin du sentier, tournez à droite sur la route, puis à gauche à l'intersection suivante. Suivez cette route jusqu'à la première maison à gauche.

(9) A la maison, tournez à gauche et suivez ce chemin jusqu'à la route goudronnée que vous suivez au Nord.

A un carrefour(10), prenez le sentier à peu près en face, qui vous amène à une croix visible depuis la route. A la croix, suivre le chemin sur la gauche qui vous mène à une autre croix et au cimetière. Au cimetière, prendre la D124 qui vous mène à l'église. A l'église prendre la route sur la droite. Au carrefour suivant, prendre à droite la rue de Blaisy, jusqu'à la croix Savant. A la croix, tourner à droite. A l'intersection suivante, tourner à gauche et emprunter le chemin herbeux qui vous mène à la croix de l'Orme(11). A la croix de l'orme, tourner à droite.

Après un court virage à gauche dans le chemin(12), prendre un sentier à droite avant de rentrer dans la forêt et longer la vigne. Contournez à flanc de coteau la colline du Château Beau. Vous allez apercevoir un rocher (de couleur rose orange et une croix au dessus(13) un sentier en sous bois puis

Points de passage

- D/A**
N 46.815646° / E 4.710348° - alt. 261 m - km 0
- 1**
N 46.805138° / E 4.717678° - alt. 271 m - km 1.98
- 2**
N 46.796938° / E 4.713767° - alt. 363 m - km 3.08
- 3**
N 46.789953° / E 4.703366° - alt. 383 m - km 4.48
- 4**
N 46.790731° / E 4.702786° - alt. 369 m - km 4.59
- 5**
N 46.792149° / E 4.704261° - alt. 377 m - km 4.82
- 6**
N 46.79351° / E 4.699377° - alt. 292 m - km 5.33
- 7**
N 46.789679° / E 4.694938° - alt. 313 m - km 5.89
- 8 A la croix, tournez à droite vers l' - Orbize (rivière) - Affluent de la Corne**
N 46.796114° / E 4.690089° - alt. 242 m - km 7.36
- 9**
N 46.801386° / E 4.694737° - alt. 241 m - km 8.17
- 10**
N 46.809581° / E 4.690097° - alt. 291 m - km 9.23
- 11**
N 46.819513° / E 4.691156° - alt. 322 m - km 10.94
- 12**
N 46.819218° / E 4.696068° - alt. 342 m - km 11.35
- 13**
N 46.81874° / E 4.704417° - alt. 343 m - km 12.55
- 14**
N 46.818781° / E 4.704938° - alt. 349 m - km 12.81

en clairière vous fait monter jusqu'au sommet du rocher et à la croix du Teu. Beau panorama sur la vallée. Redescendre par ce sentier puis continuer tout droit(14) pour reprendre un sentier qui vous mène à un chemin. Au bout du chemin tourner à droite sur la route goudronnée qui vous ramène à votre point de départ.



N 46.815646° / E 4.710348° - alt. 261 m - km 13.5

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-vallee-des-vaux-le-chemin-des-croix/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.